

# Championnat régional vétérans et parabad

## Règlement Cahier des charges

### BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

7 pages  
Édité le 14/05/2020  
Adoption en conseil d'administration du 15/05/2020  
Validé le 15/05/2020 par le Président de la Ligue

Mise en application le 01/09/2020

Diffusion à :  
- Membres du Conseil d'administration,  
- Présidents de clubs et de comités

Les enjeux de cette compétition sont de :

- Décerner les titres de champions régionaux dans les catégories vétérans et parabad,
- Permettre aux compétiteurs de tous niveaux de se rencontrer,
- Faire rencontrer des joueurs parabad de la région et d'ailleurs,
- Développer le badminton localement en impulsant une dynamique événementielle,
- Diffuser une image positive du badminton au travers d'une compétition crédible.

Le championnat régional vétérans et parabad vise donc des objectifs sportifs mais constitue également un des supports de développement de notre sport dans la région Centre-Val de Loire.

## **1. Étendue du règlement**

### **1.1. Champ d'application**

Le présent texte a pour objet de définir les conditions de participations, les modalités d'engagement et le déroulement de l'ensemble de la compétition dénommée « Championnat régional vétérans et parabad ».

## **2. Textes de référence**

Le championnat régional vétérans et parabad se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération (BWF) et de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

## **3. Critères de participation**

### **3.1. Licences**

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour ses compétitions, pour les catégories vétérans.

### **3.2. Provenance**

#### Vétérans

Ne sont admis que les joueurs licenciés en région Centre-Val de Loire pour les catégories vétérans.

#### Parabad

Seuls les licenciés en région Centre-Val de Loire pourront se voir décerner le titre régional, mais afin de compléter les tableaux et offrir une opposition au plus grand nombre, les joueurs parabad d'autres régions sont acceptés.

### 3.3. Catégories

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses autorisés à jouer en compétition dans les catégories :

#### Vétérans :

- D9 et + : V1, V2, V3, V4, V5, V6 et +
- NC/P : V1, V2, V3, V4, V5, V6 et +

#### Parabad:

WH1, WH2, SL3, SL4, SU5, SS6. Avoir si possible une classification BWF pour les inscrits parabad.  
Possibilité selon le nombre d'inscrits de panacher WH1 et WH2, et de SL3 à SS6.

### 3.4. Tableaux

Les tableaux proposés sont le Simple Messieurs, le Simple Dames, le Double Messieurs, le Double Dames et le Double Mixte dans toutes les catégories.

Inscription possible sur 3 tableaux pour tous les joueurs.

Les joueurs vétérans peuvent évoluer dans une catégorie d'âge plus jeune s'ils le souhaitent.

Afin d'encourager la pratique du plus grand nombre, en vétérans, deux séries par catégories d'âge sont proposées, avec une plus compétitive (classés D9 et +) et une plutôt promotionnelle (classés P ou non compétiteurs). Regroupement des joueurs des deux séries, si moins de 4 dans un tableau de simple, moins de 3 paires en double. Libre choix pour les vétérans de s'inscrire dans le tableau supérieur (exemple : 1 P10 souhaitant jouer en D9 et + peut le faire).

Pas de quotas d'inscription par tableau.

## 4. Inscriptions

**Seules les inscriptions réalisées par le biais de Badnet seront prises en compte.**

Le montant de l'inscription est fixé dans l'annexe financière.

## 5. Horaires et constitution des tableaux

### 5.1. Horaires

L'accueil des joueurs se fait à partir de 8h30 le samedi.

Début de la compétition à 9h30 le samedi.

Fin des matchs recommandée à 20h30 le samedi.

Les finales auront lieu le dimanche sauf si possible de les disputer le samedi.

Fin de la compétition recommandée à 17h le dimanche.

### 5.2. Constitution des tableaux

Les tableaux en poules sont vivement conseillés dans le respect toutefois de la limite de 8 matchs / jour / joueur à disputer.

## **6. Organisation**

### **6.1. Répartition des rôles (Annexe 1)**

L'organisation de la compétition est prise en charge par la Ligue Régionale Badminton Centre-Val de Loire associée à un organisateur (Comité Départemental ET/OU un ou plusieurs de ses clubs) qui accueillera la compétition.

La Ligue Régionale Badminton Centre-Val de Loire et l'organisateur (Comité Départemental ET/OU un ou plusieurs de ses clubs) réaliseront un travail collectif.

**L'organisateur sera valorisé financièrement en fonction des critères respectés indiqués dans l'annexe 2.**

### **6.2. Infrastructures (Annexe 1)**

Le nombre total de terrains souhaité est de 7 au minimum et la compétition pourra se dérouler sur 2 salles en cas de besoin.

Les différents gymnases doivent être adaptés à la pratique du badminton et accessibles pour les joueurs handicapés. Les salles devront être présentées agréablement (présence de bacs pour les joueurs, si possible, séparation entre les terrains, plantes vertes, etc...) et prévoir un espace pour les personnes en situation de handicap notamment fauteuil.

Des chaises d'arbitres pour les officiels devront être mises en place par l'organisateur, sur la plupart des terrains si possible.

### **6.3. Arbitrage**

La Commission de Ligue des Officiels Techniques (CLOT) se charge de valider les juges-arbitres sur propositions faites par l'organisateur.

L'organisateur cherchera des arbitres et pourra les indemniser.

La présence d'arbitres sur les demi-finales et finales sera valorisée en fonction des critères respectés (indiqués dans l'annexe 2).

## **7. Lieux et date**

### **7.1. Attribution de la compétition**

Une rotation géographique pour l'attribution de l'organisation du championnat régional vétérans et Parabad est mise en place. Le comité devant recevoir sur son territoire ce championnat devra fournir le nom de l'organisateur, qui peut être lui-même, ainsi que le(s) lieu(x) au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre de la saison en cours. Si tel n'était pas le cas, un nouvel appel serait fait aux autres comités cédant ainsi sa place pour les 5 saisons suivantes.

## **8. Durant la compétition**

### **8.1. Pointage**

Tout participant doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

### **8.2. Absence pendant la compétition**

Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge-arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son prochain match. Il devra aussi signaler son retour.

### **8.3. Tenue**

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, sera demandée et exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

### **8.4. Volant officiel**

Le volant officiel est en vente dans la salle et celui-ci est à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs.

Ces volants seront à la charge des joueurs à parité.

### **8.5. Échéancier**

Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre ou son adjoint pour trancher les litiges et celui-ci désignera si possible.

### **8.6. Accès aux terrains**

À l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 min de préparation pour débiter le match (test de volants inclus). Tout joueur non présent sur le terrain 5 min après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge-arbitre.

Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque à l'appel de leurs noms et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs (uniquement aux pauses règlementaires), les officiels techniques et le comité d'organisation.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers, les officiels et les membres du Comité d'Organisation.

### **8.7. Médical**

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

### **8.8. Droit à l'image**

Les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.

### **8.9. Buvette**

Pour chaque compétition une buvette avec prix modérés, est tenue par le comité d'organisation

## **9. Acceptation du sent cahier des charges**

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

Toute participation à la compétition requiert la lecture et implique l'acceptation du présent règlement, lequel sera consultable et affiché dans la salle et devra respecter le règlement intérieur propre à la salle.

## 10. Mode opératoire

- **Avant J-90** : validation des juges-arbitres par la CLOT.
- **J-65** : Création de la compétition sur le logiciel Badnet.
- **J-60** : constitution du dossier d'inscription par la Ligue en partenariat avec l'organisateur. Envoi du dossier par la Ligue à tous les Comités Départementaux et clubs de la Ligue. Mise en ligne sur le site de la Ligue et la page des réseaux sociaux dédiée.
- **J-15** : date limite des inscriptions (à réaliser via Badnet).
- **J-10** : date du tirage au sort.
- **J-8** : avec l'accord du juge-arbitre, envoi par la Ligue, des convocations aux clubs ainsi qu'un plan d'accès.
- **Fin de compétition** : : le GEO responsable de la compétition sauvegarde la compétition via Badnet. La Ligue importera les résultats au plus tard le mardi qui suit la compétition. Le JA rédige son rapport sur Poona

# ANNEXE 1 – Organisation

Compétitions	Joueurs	Équipements - (Minimum)	Horaires (à titre indicatif)	JA	GEO	Préconisations
<b>CRJ simples</b> <i>Oct. Nov. Jan. Avr.</i>	130	<b>10 terrains</b> (5+5 terrains recommandés si 2 sites) 5 paires poteaux réglables min.	Samedi 9h30 à 23h	3 max	1/table de marque	<p>Prévoir une buvette par salle avec de la place, notamment pour se restaurer, s'il y a une grande distance entre les salles,</p> <p>Il est recommandé d'avoir des scoreurs (matériel) sur chaque terrain pour les compétitions jeunes</p> <p>Deux chaises par moitié de terrain – 1 chaise si possible pour le joueur scoreur,</p> <p>Ne pas hésiter à solliciter les arbitres locaux même stagiaires,</p> <p>Si possible prévoir des chaises d'arbitre (la Ligue peut prêter les outils nécessaires pour cette mise en place)</p> <p>*Pour ces compétitions, la qualité esthétique du plateau de jeu est valorisée (Cf « Valorisation financière »)</p>
<b>CRJ doubles</b> <i>Décembre et mai</i>	120	<b>9 terrains</b> - 5 paires poteaux réglables min.	Samedi 9h30 à 23h	3 max		
<b>Master*</b> Finale du CRJ <i>Dernier we de juin</i>	150	<b>7 tapis - Tribunes fixes obligatoires</b> 7 paires poteaux réglables		1		
<b>Championnat régional jeunes*</b> <i>Mars</i>	220	<b>12 terrains</b> - 5 paires poteaux réglables min. Tribunes recommandées	Samedi : 9h à 20h30	3 max		
<b>Championnat régional par séries*</b> <i>Mai -Juin</i>	220	<b>12 terrains</b> – tribunes recommandées	Dimanche : 8h30 à 17h	3 max		
<b>Championnat régional vétérans/parabad</b> <i>Février-Mars</i>	120	<b>7 terrains</b>		1		

## ANNEXE 2 – Valorisation financière

Compétitions	Championnat régional vétérans/parabad	CRJ	Master	Championnat régional jeunes	Championnat régional par séries
<b>Organisation</b>	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
<b>Lots d'accueil</b>	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
<b>Présence d'un GEO</b> (par table de marque vérification rapport JA) 200€ : 1 jour ET +100€ si 2eme jour	300,00 €	200,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
<b>Respect cahier des charges</b> (Horaires + Terrains) 150€ : 1 journée OU 200€ : 2 journées	200,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
<b>Juges-Arbitres</b> (si à minima 2 sont du comité organisateur) 150€ : 1 jour ET +100€ : 2eme jour	250,00 €	150,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
<b>Chaises d'arbitres 4 Min.</b>	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
<b>Finales arbitrées</b> (200€ = 100% ou 100€ >50%)	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
<b>7 tapis</b>			150,00 €	150,00 €	150,00 €
<b>Plateau de jeu</b> plantes :75€ et moquette :50€			125,00 €	125,00 €	125,00 €
<b>Organisation 2 sites éloignés</b> 100€ :1 journée OU 150€ : 2 journées		100,00 €		150,00 €	150,00 €
<b>Total par organisation</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>1 050,00 €</b>	<b>1 475,00 €</b>	<b>1 625,00 €</b>	<b>1 625,00 €</b>